



Séquence INSPÉ et Formation de formateurs·rices, Jour 1 - 13h45 à 15h45

1/ INSPE : La séquence sera introduite par un état des lieux, les problématiques dont « les réformes » sur les INSPÉ et leur(s) avenir(s) incluant les personnels. La discussion s'organiserait aussi sur les formations : Meef EPS, Meff PE et quelle place reste-t-il pour la recherche.

Cet atelier sera animé par Muriel Corret, responsable SNESUP-FSU du collectif FDE et par Claire Pontais du SNEP-FSU, spécialistes de ces sujets. L'ARIS interviendra aussi, ainsi que des collègues et chercheur·euses d'INSPÉ suivant ces sujets.

2/ Formation de formateurs·rices

Arriver en poste en STAPS ou INSPE se traduit par une période de travail extrêmement lourde, bien souvent solitaire et parcellisée entre cours et tâches administratives.

Si des aménagements d'emploi du temps sont mis en place pour la titularisation des maîtres de conférence (enseignant chercheur·e (EC)), il est rare que les statuts de second degré (E2D - dit Prag ou Prce) venant des établissements du second degré bénéficient d'une décharge sur les 384 heures.

Les profils des enseignant·es recruté·es en INSPE et Staps peuvent être très différents, avec des motivations elles aussi très diverses liées au profil du poste.

Les UFR STAPS sont à la recherche d'enseignants extrêmement polyvalents pouvant intervenir dans les enseignements de polyvalence de différentes APSA, de spécialité dans une APSA, de préparations au concours, pour la formation professionnelle, etc.. Et surtout dans les différentes mentions (5) de licence et de master

Les INSPE recrutent des enseignants experts aussi en temps partiel pour former les étudiants en master MEEF. Ces formateurs se retrouvent écartelés entre la vie de l'établissement et les exigences de formation sur une année universitaire en situation de sous-encadrement.

Alors que l'université est censée lier formation et recherche, les liens avec les laboratoires sont parfois tenus, voire inexistantes pour les E2D.

Quant aux EC, ils sont en manque de temps pour assumer pleinement cette partie de leur mission.

Les maîtres de conférences recrutés très tardivement, après des périodes de chargés d'enseignement ou d'ATER, bénéficient d'aménagement du temps de travail. Répondre aux exigences de la recherche reste difficile, faute de temps, mais surtout, dans des équipes en sous-effectif, la prise de responsabilité administrative est précoce dans la carrière et c'est un moment extrêmement délicat pour nombres de collègues.

Alors comment se forme-t-on à devenir formateur·rice à l'université, métier qui est très différent de l'enseignement en établissement scolaire ? Comment assurer un enseignement de qualité dans les APSA à l'université sans une formation didactique (au sens large) et professionnelle en lien avec la recherche ? Comment adopter des démarches de transmission autres que « descendantes » quand on nous impose des amphes ? Comment prendre en compte toutes les problématiques transversales en les intégrant le plus possible à l'enseignement (égalité, orientation, numérique...)

Les INSPE offrent des formations de formateurs en lien avec la recherche (master MEF option formation de formateurs), mais la surcharge de travail empêche souvent d'y avoir accès.

Nous nous pencherons sur le développement des formations de formateurs actuelles et débattrons de la mise en place de réseau de formations entre pairs, inter-staps et inter inspe pour permettre une formation de formateurs aujourd'hui quasi-inexistante. Nous écouterons l'ARIS qui plaide pour un lien fort entre formation et recherche et interrogerons les modalités de recrutement en lien avec cette question.

La situation professionnelle des formateurs à l'université doit alarmer les pouvoirs publics ; la question de l'attractivité de ces postes est désormais posée. De fait, le droit à la formation continue n'existe pas ! Les congés pour thèse sont également très faibles.

L'atelier tentera un état des lieux sur cette question et de poser des revendications.